



Le 31 janvier 2014

Mesdames et Messieurs les candidats aux élections municipales de 2014 aux Essarts Le Roi,

Je souhaite attirer votre attention sur l'AGSE, l'association multi-sports Essartoise, vous convaincre de son importance pour les habitants de notre commune, et vous demander de vous engager sur des points précis pour la mandature à venir.

- L'AGSE est une grande association, très prisée des Essartois. Elle comptait l'année passée 1350 adhérents, dont plus de 880 habitants des Essarts Le Roi.
- Grâce à l'AGSE, l'offre sportive pour les habitants des Essarts est riche de sports variés incluant le tir à l'arc, le golf, la gymnastique (premier sport en nombre de pratiquants sur l'ensemble de nos communes), le cyclotourisme, le foot, le basket, le volley, le tennis de table, le karaté, le judo, le VTT et le badminton... L'AGSE favorise la création et l'exercice de ces sections sportives les déchargeant des questions d'assurance, de rédaction de statuts, de demande de subvention.
- L'AGSE permet aux élus et aux structures administratives de n'avoir qu'un interlocuteur. C'est une demande de subvention au lieu de 12 que traitent la commune des Essarts et la DDSC. C'est une entité unique qui peut dialoguer avec la Communauté de Communes des Etangs pour améliorer les infrastructures, et qui peut régler en interne toutes les questions (épineuses) de répartition des créneaux horaires.
- Enfin, l'AGSE est une association centenaire, puisqu'elle fut créée en 1909. Cela en fait l'une des plus anciennes associations françaises depuis la loi de 1901, la plus ancienne des Yvelines. Elle a accompagné depuis toujours le développement de notre commune et appartient aujourd'hui à notre patrimoine local commun.

Aussi nous sentons nous légitimes, à l'approche des élections municipales, pour contribuer à l'élaboration de la politique sportive de la commune. Cette politique doit, à notre avis, prendre en compte les principes suivants :

1. La subvention versée par la commune des Essarts Le Roi à l'AGSE pour les Essartois ainsi que les aides matérielles (telles que le prêt du minibus) sont essentielles à notre fonctionnement. Cette subvention et ces aides, qui n'ont pas été remises en cause les années passées, doivent être garanties sur la mandature à venir à un niveau au moins égal à ce qu'il est aujourd'hui.
2. Le gymnase des Molières, certes géré par la communauté de communes, est fréquenté par plus de 270 adhérents, et est saturé. Cette limite est le principal frein au développement des sections sportives telles que le basket, le volley, le tir-à-l'arc ou le badminton qui depuis

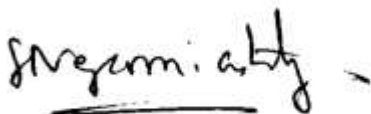
plusieurs années sont dans l'obligation de refuser des inscriptions par manque de créneaux. La commune des Essarts doit s'engager à négocier auprès de la CCE d'une part l'engagement que les travaux nécessaires seront menés (réfection du sol, ajouts de gradins, entretien des équipements), d'autre part la priorité à accorder à l'AGSE pour l'utilisation du gymnase, priorité sur toute entreprise privée, et sur toute association non membre de la communauté de communes, ou dont l'objet ne serait pas avant tout sportif.

3. Les équipements disponibles pour la section foot, qui compte pourtant plus de 220 membres, sont en grande partie vétustes et inadaptés, qu'il s'agisse des terrains ou des vestiaires. La municipalité doit s'engager à présenter un plan, discuté avec la section foot, qui pourra être étalé sur plusieurs années, permettant d'améliorer les conditions de la pratique du foot grâce à des équipements modernes et adaptés.
4. La construction de la salle sur le plateau de Mauregard a permis de mettre à disposition du tennis de table un espace adapté et de qualité. Elle n'a cependant pas amélioré les conditions de la pratique des arts martiaux ou de la gymnastique puisque la surface au sol disponible a légèrement baissé (par rapport aux espaces précédents en mairie), et que le nombre de vestiaires est très insuffisant : 2 vestiaires de 15 places pour 3 salles d'activités différentes et mixtes accueillant régulièrement jusqu'à 80 personnes. Nous attendons de la municipalité qu'elle dessine une perspective pour que ces sports, qui regroupent près de 600 participants, puissent disposer, dans les années à venir, des locaux spacieux et adaptés dont ils ont besoin.

La pratique du sport n'est pas un simple loisir anecdotique. C'est une question de santé publique, de cohésion sociale et d'éducation. Le sport à l'échelle communale véhicule toujours les valeurs d'effort, de vie de groupe, de respect qui passent parfois au second plan à l'échelle nationale. Il mêle toutes les générations (la section gym commence à 3 ans et accueille même des personnes âgées de 90 ans, les sections mini-basket débutent à 6 ans, le cyclotourisme compte des adeptes de plus de 80 ans), toutes les classes sociales (le foot peut être pratiqué aux Essarts pour moins de 100€ par an, le volley pour 55 €). Il doit faire l'objet d'une attention particulière de la part des collectivités territoriales qui en ont la compétence.

L'AGSE publiera cette lettre sur son site. Si vous le souhaitez, nous serons heureux de publier également sur notre site votre réponse et vos engagements.

Cordialement,



Serge Nepomiastchy  
AGSE – Président